

## **Le 1er mai marqué par la hausse des prix et le dialogue social**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-05-2008 15:04:51

**Les travailleurs marocains célèbrent, à l'instar de leurs collègues dans les autres pays du monde, la fête du travail (1-er mai), dans un contexte marqué par une flambée des prix des produits de base, mais également par un cycle de dialogue social, lancé depuis février dernier, entre le gouvernement et les partenaires socio-économiques, pour parvenir à un accord qui renforcera le pouvoir d'achat des Marocains.**

Pris entre le marteau des revendications syndicales et l'enclume d'une crise mondiale aiguë qui réduit sévèrement ses marges de manœuvre, le gouvernement a proposé, dans le cadre de ce dialogue, une série de mesures et de dispositions visant à améliorer les conditions de vie des Marocains, sans affecter les efforts déployés dans le sens de l'accélération des réformes structurelles et des grands chantiers d'investissement. L'objectif étant d'atteindre de nouveaux paliers de croissance, seuls à même de créer de la richesse et de générer de l'emploi.

Ces mesures, qui coûteront aux finances publiques environ 47 milliards de dirhams, un montant qui représente 44 % du budget consacré à l'investissement public, reflètent le souci du gouvernement à améliorer les conditions de vie des Marocains et remédier aux contraintes et difficultés qui pourraient affecter leur pouvoir d'achat, même si ces contraintes sont imposées par des facteurs externes, comme cette crise mondiale née de la flambée des cours des matières premières sur les marchés internationaux.

L'offre gouvernementale porte sur plusieurs actions qui vont de l'amélioration des revenus des salariés du secteur privé et des fonctionnaires au parachèvement de l'arsenal juridique se rapportant au code de travail et à la fonction publique, en passant par l'institutionnalisation du dialogue social et la consolidation des libertés syndicales.

Les fonctionnaires, classés de 1 à 9 sur l'échelle de la fonction publique, bénéficieront, dans ce cadre, d'une hausse des salaires mensuels allant de 300 à 459 dirhams, sur deux étapes à partir du 1-er juillet prochain. Leurs homologues classés dans les échelles 10 et plus bénéficieront, à partir de janvier 2009, en deux tranches, d'une revalorisation du salaire net de 432 dirhams au moins, tirée de la baisse de l'impôt sur le revenu (IR), qui passera de 42 % à 40 % puis à 38 % à l'horizon 2010.

Les fonctionnaires pourraient également bénéficier d'une hausse du quota qui leur est réservé dans le cadre de la promotion interne. Le gouvernement a proposé, à cet égard, de porter ce quota à 25 % au lieu de 22 % actuellement.

Le seuil du revenu exonéré de l'IR, actuellement fixé à 24.000 dhs/ans, sera porté à 27.000 dhs en 2009 avant de s'élever à 30.000 dhs en 2010, selon l'offre du gouvernement qui porte également sur la hausse des allocations familiales, qui seront généralisées pour la première fois aux ouvriers agricoles. Ces deux dernières mesures profiteront également aux salariés du secteur privé qui bénéficieront en sus d'une hausse du SMIG de 10 %.

Outre cet effort budgétaire considérable, le Maroc, qui goûte aux affres de la hausse des prix qui touche tous les pays du monde, s'est engagé dans un vaste programme visant à stabiliser les prix des biens de première nécessité.

Le Maroc "reste le seul pays au monde qui a décidé, jusqu'aujourd'hui, à faire face à cette hausse avec le souci de ne pas répercuter ces augmentations sur les prix intérieurs afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens", avait tenu à préciser M. Nizar Baraka, ministre délégué chargé des Affaires économiques et générales.

L'enveloppe consacrée à la Caisse de compensation inscrite dans la Loi de finances 2008 a été portée à 20 milliards de dirhams et il est prévu de mobiliser 10 milliards supplémentaires pour faire face au renchérissement des cours du pétrole brut et des céréales sur les marchés internationaux.

Plusieurs autres mesures ont été adoptées dans ce cadre. Elles concernent notamment la subvention de la farine de blé tendre, la suppression des taxes douanières sur certains produits de base, le renforcement du contrôle des prix, l'engagement d'une réflexion pour la réforme de la caisse de compensation pour un meilleur ciblage des catégories sociales nécessiteuses à etc.

La fête de travail de cette année sera célébrée certes sur fond de cette crise mondiale qui ne ménage pas le Maroc, mais également dans le cadre de l'intérêt croissant du gouvernement et des partenaires sociaux d'y remédier, pour ne pas laisser seule devant son destin une classe ouvrière, qui devrait saisir l'occasion de ce 1er mai pour évaluer son rôle et repenser le mode de gestion des espaces d'encadrement social, dont en premier lieu, le cadre syndical, pour faire face aux défis d'une mondialisation de plus en plus galopante.

MAP